



**Mesdames, Messieurs les parlementaires,
vous n'avez aucun mandat pour voter le dynamitage du Code du Travail.
Ne transposez pas l'ANI sur la flexibilité dans la loi!**

Les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, FSU) ont déjà exprimé leur désaccord avec l'Accord National Interprofessionnel (ANI) lors de la journée d'action du 5 mars dernier. Elles se sont adressées au Ministre du Travail ainsi qu'aux groupes parlementaires pour leur demander de ne pas retranscrire cet accord dans la loi.

A un moment où les salarié.e.s ont besoin de garanties, cet accord (ANI), par la remise en cause du code du Travail, entérine un recul des droits:

.....Le refus de mobilité deviendrait une cause de licenciement.

.....La précarité toujours plus institutionnalisée avec l'invention d'un « CDI intérimaire »

.....Des accords d'entreprises pourraient imposer, sous peine de licenciement, la baisse des salaires et/ou l'augmentation du temps de travail.

.....Les licenciements économiques collectifs seraient plus faciles et plus rapides.

.....L'inversion de la hiérarchie des normes permettrait que des accords d'entreprises soient moins favorables que le droit du travail.

.....Les recours juridiques contre des licenciements collectifs, comme devant les Prud'hommes, seraient limités.

L'ANI, c'est le cahier revendicatif du MEDEF, approuvée par la CFDT, la CFTC et la CGC, que le gouvernement propose de reprendre dans le Code du Travail !!!!!!!

Mme Parisot et le MEDEF ont obtenu 20 milliards de dégrèvements fiscaux pour les entreprises (Ils en demandent 120 de plus!). Pour aller plus loin, ils veulent imposer l'ANI. Mais le salariat lui, n'a pas vu augmenter ses salaires et est menacé de reculs graves du droit du travail.

Il faut affronter et combattre le chantage éhonté de Mme Parisot et du MEDEF.

Il faut augmenter les salaires et baisser les dividendes.

Il faut s'opposer aux licenciements.

Cela veut dire affronter le chantage de la Finance et du MEDEF.

***Mesdames, Messieurs les député.e.s, refusez une nouvelle dégradation de nos droits, de nos conditions de travail et de vie.
Refusez que ce texte soit transformé en loi. Dites NON.***

**MANIFESTATION DEPARTEMENTALE
MARDI 9 AVRIL 2013
ALENCON**

11 h 30..... Préfecture

12 h 30.....Pique-nique revendicatif devant la mairie (place Foch)